Le mot de la rédaction

Thierry Delcourt

Ce BIPP numéro 62, une fois n'est pas coutume, est adressé uniquement aux adhérents de l'AFPEP-SNPP. Ce choix est principalement dicté par les exigences de trésorerie et le coût très important d'un envoi du BIPP aux 6 500 psychiatres privés.

Adhérents, faites-le circuler autour de vous ! Et incitez vos confrères à venir nous rejoindre, et agir à nos côtés ! Nous ne serons jamais assez nombreux pour les combats que nous avons à mener... Et pour ceux qui se préparent.

Merci à tous les adhérents qui ont répondu à l'enquête sur l'urgence et la permanence des soins. Nous totalisons une cinquantaine de réponses, ce qui est une assez bonne base pour poursuivre notre réflexion : prochaine étape lors du Séminaire d'Été à Montpellier, le 30 juin, entre soleil, mer et Rencontres Francopsies (avec lesquelles nous serons partenaires). Vous trouverez tous ces programmes étoffés ainsi que le questionnaire de l'enquête dans le cahier central détachable. Il est encore temps d'envoyer vos réponses au questionnaire. Il est encore temps de vous inscrire et de participer aux débats. Ceux-ci seront transcrits dans un rapport édité par la revue Psychiatries : une solide base de discussion pour échanger le moment venu, avec les décideurs.

Après le Séminaire d'Été de Montpellier et les Journées Nationales de Bordeaux, (validation possible dans le cadre du DPC), nous étofferons, en 2013, l'offre de formation, avec un souci permanent d'ouverture vers les internes, les psychiatres en formation, et tous les acteurs du champ social et psychiatrique.

Je vous rappelle que les colonnes du BIPP sont ouvertes à toutes et à tous : vos textes, vos informations locales et régionales, vos annonces, vos billets d'humeur, les lectures que vous avez envie de faire partager... Bref, tout ce qui permet l'échange et la pensée active au sein du syndicat et de l'association scientifique.

J'ose espérer que la nouvelle donne politique va nous permettre d'aérer nos cerveaux, de les sortir du carcan du « pour ou contre », et de sa violence (je vous renvoie à l'excellent papier de Jacqueline Légaut dans le BIPP numéro 61 : Penser serait il
devenu un luxe ???)*.
L'AFPEP - SNPP doit rester un lieu de débat et de conflictualité productive, préservant sa fonction d'empêcheur de penser en rond... en croix... en pré carré.

*** Extrait du papier de Jacqueline Légaut :** *« Posons que la pensée est forcément un processus discursif, qui implique une dialectique, un échange avec un interlocuteur réel ou imaginaire qu'il s'agit de convaincre, de contrer, de solliciter, mais qui est reconnu comme digne d'être cet interlocuteur, d'où le soin que l'on va prendre de la façon de s'adresser à lui, le choix des arguments, le style, le ton, avec tout ce que cela implique de mise en oeuvre d'énergie, d'intelligence, de tentative de se mettre à sa place, de reconnaissance de l'importance de son avis, de construction du sien propre.*
Donner à entendre notre point de vue sous forme d'un lapidaire «pour ou contre», suppose de court-circuiter toute la démarche qui consiste à se donner les moyens d'étudier un processus, un point de vue, avec tout ce qu'il comporte de complexe, voire de radicalement étranger à notre mode habituel, revendiquer le droit de prendre ce temps , sans compter que le temps de comprendre, les cliniciens le savent bien, est fort variable d'une personne à une autre, afin de parvenir à une conclusion, un parti pris exprimé, digne d'être assumé, c'est-à-dire qui engage ».